

# CONFERENCE DES PREMIERES DAMES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU SAHEL SUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES, LA TRAITE, L'EXPLOITATION ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

## COMMUNIQUE FINAL

1. A l'invitation de Son Excellence **Madame Dominique OUATTARA**, Première Dame de la République de Côte d'Ivoire, s'est tenue à Abidjan, République de Côte d'Ivoire, les 17 et 18 Octobre 2017, la Conférence des Premières Dames de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.
2. Cette conférence visait à renforcer l'implication des Premières Dames dans la lutte contre les violences, la traite, l'exploitation et le travail des enfants.
3. Ont pris part à la conférence :
  - Son Excellence **Madame Dominique OUATTARA**, Première Dame de la République de Côte d'Ivoire, pays hôte ;
  - Son Excellence **Madame Sika Bella KABORE**, Première Dame du Burkina Faso ;
  - Son Excellence **Madame Fatoumatta Bah BARROW**, Première Dame de la République de la Gambie ;
  - Son Excellence **Madame Rébecca AKUFO-ADDO**, Première Dame de la République du Ghana ;
  - Son Excellence **Madame Aminata MAÏGA KEITA**, Première Dame de la République du Mali ;
  - Son Excellence **Madame Mariem Mint AHMED**, Première Dame de la République Islamique de la Mauritanie ;
  - Son Excellence **Madame Lalla Malika Issoufou MAHAMADOU**, Première Dame de la République du Niger ;
  - Son Excellence **Madame Marème SALL**, Première Dame de la République du Sénégal ;
  - Son Excellence **Madame Sia Nyama KOROMA**, Première Dame de la République de la Sierra Léone
  - **Madame Pounami DOKO**, Représentant la Première Dame de la République du Bénin.

- Madame **Koundiano Fadima CONDE**, Représentant la Première Dame de la République de Guinée ;
  - Madame **Marcelina NANO**, Représentant la Première Dame de la République de Guinée Bissau ;
  - Madame **Willye Mai TOLBERT KING**, Représentant la Première Dame de la République de Libéria;
  - Madame **Gimbiya DOGARA**, Représentant la Première Dame de la République Fédérale du Nigéria ;
  - Monsieur **Ngueto Tiraiña YAMBAYE**, Représentant la Première Dame de la République du Tchad ;
4. Ont pris part à cette conférence, les Ministres en charge du travail et de la Protection de l'enfant de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ;
5. Ont également pris part à cette conférence :
- **SEM Marcel A. DE SOUZA**, Président de la Commission de la CEDEAO ;
  - **Madame Fatoumata N'DIAYE**, Directrice Exécutive Adjointe de l'Unicef ;
  - **Monsieur Moussa OUMAROU**, Directeur du Département Gouvernance, Tripartisme de l'Organisation Internationale du Travail, représentants les Organisations Régionales, le Système des Nations Unies et les partenaires au développement ;
6. Au cours de la Conférence, les Premières Dames des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont pris acte des recommandations de la réunion ministérielle. Il s'agit entres autres de :
- **Soutenir** les actions de sensibilisation et de communication à travers l'organisation de campagnes et la commémoration des journées statutaires relatives à la promotion des droits et la protection de l'enfant afin de susciter une prise de conscience des pouvoirs publics et des populations sur la protection des enfants ;
  - **Exhorter** les parties prenantes à prendre en compte le travail léger ou socialisant des enfants qui ne doit en aucun cas être considéré comme travail des enfants ;

- **Faire** un plaidoyer pour le renforcement des systèmes d'observation et de suivi du travail des enfants dans nos pays respectifs ;
  - **Contribuer** à l'autonomisation des femmes et à l'amélioration des conditions de vie des familles vulnérables, à travers un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour faciliter leur accès au programme de protection sociale, et la mobilisation de ressources auprès des Organisations Internationales et du secteur privé, pour le financement d'activités génératrices de revenus ;
  - **Tenir** annuellement une conférence visant à faire le suivi de la mise en œuvre des résolutions de la présente conférence des Premières Dames de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel sur la lutte contre les violences, la traite, l'exploitation et le travail des enfants.
7. La Conférence salue la qualité des rapports présentés par les ministres ainsi que la pertinence des recommandations formulées et félicite les experts qui ont préparé les documents de travail ;
8. A l'issue des différents travaux, la Conférence des Premières Dames a pris acte des nouvelles tendances mondiales en matière de travail des enfants et de l'esclavage moderne publiées par l'Organisation Internationale du Travail qui sont en hausse dans la sous-région ouest africaine et au Sahel ;
9. La Conférence des Premières Dames encourage les Gouvernements et les différents partenaires au développement à redoubler d'efforts surtout financiers en vue de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.
10. La Conférence des Premières Dames s'engage également à contribuer à l'amélioration de l'accès des enfants à une éducation de base gratuite et de qualité ainsi qu'à une formation professionnelle adéquate à travers des actions de sensibilisation et de soutien au fonctionnement des services sociaux de base.

11. La Conférence des Premières Dames s'engage à contribuer à la mobilisation de ressources à travers des partenariats publics privés et auprès du gouvernement pour le financement adéquat des services de protection de l'enfant, des stratégies et interventions dans le domaine de la protection de l'enfant.
  
12. La Conférence des Premières Dames endosse les recommandations du Forum des Premières Dames des Pays Membres de la CEDEAO, et encourage l'adoption par les Chefs d'Etat et les Gouvernements de la CEDEAO à mettre en œuvre, et des pays du Sahel à s'inspirer du *Cadre stratégique de la CEDEAO pour le renforcement des systèmes de protection des enfants en vue de prévenir et de répondre à la violence, aux mauvais traitements et à l'exploitation des enfants en Afrique de l'Ouest* ;
  
13. La Conférence des Premières Dames félicite les Partenaires Techniques et Financiers pour leur engagement et leur coopération dans la lutte contre les violences, la traite, l'exploitation et le travail des enfants et les exhorte à faire davantage.
  
14. La Conférence des Premières Dames exprime ses sincères remerciements à Son **Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire, au Gouvernement et au Peuple ivoirien tout entier pour l'accueil fraternel, l'hospitalité chaleureuse et toutes les marques d'attention dont chaque délégation a été l'objet durant le séjour en terre ivoirienne.

Fait à Abidjan, le 18 Octobre 2017.

## **La Conférence**